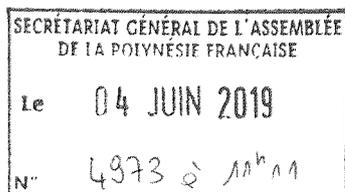




GROUPE

TAPURA HUIRAATIRA



Papeete, le 4 juin 2019

Question orale au gouvernement

(séance du 6 juin 2019)

Question adressée à Madame Nicole Bouteau

Ministre du tourisme et du travail, en charge des relations avec les institutions

Madame la Ministre du Travail,

La croissance de l'emploi est aujourd'hui LA priorité du gouvernement et de sa majorité.

Le CFPA est dans ce cadre un des outils essentiels des politiques publiques de l'emploi et de la formation professionnelle, permettant à des adultes de bénéficier d'enseignements théoriques et pratiques afin qu'ils puissent acquérir le savoir-faire d'exercer ou de s'adapter à un métier, de se perfectionner, d'acquérir de nouvelles compétences ou de se reconverter.

Ces formations professionnelles doivent correspondre aux besoins spécifiques des entreprises. Le CFPA essaie de s'adapter de façon continue à la réalité du monde économique et professionnel.

Au 31 décembre 2017, le centre a ainsi pu atteindre un taux d'insertion de 57,1% et arriver à un taux de réussite aux examens de 82,6%.

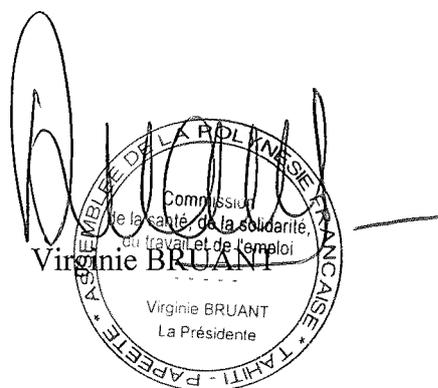
En 2018, le CFPA produit un bon taux d'insertion de 70% dont plus de 50% en insertion durable. Ces bons taux nécessitent tout de même, comme l'a confirmé la dernière enquête emploi 2018 de l'ISPF, des efforts poursuivis et accentués pour améliorer ce taux d'insertion durable.

C'est dans cet objectif que le CFPA a développé depuis environ 1 an, le volet "insertion" qui se matérialise par la mise en place d'une cellule ayant pour rôle de suivre les stagiaires jusqu'à une période d'un an après la fin de la formation. Elle connaît, grâce à ses contacts réguliers avec les entreprises, davantage les besoins de ces dernières en terme de recrutement.

Force est de constater que les entreprises ont souvent du mal à recruter du personnel qui correspond à un besoin spécifique. Le CFPA a dorénavant la capacité de délivrer des formations qualifiantes. Ce taux d'insertion durable ne peut que continuer à croître, comme l'a démontré l'amélioration des chiffres de ces dernières années.

Madame la ministre, un an après les dernières évolutions, pouvez-vous nous dresser un bilan de la situation et les perspectives de développement aussi bien en terme de recrutements de formateurs qualifiés que du volet insertion professionnelle?

Je vous remercie pour votre attention



Commission
de la santé, de la solidarité,
du travail et de l'emploi

Virginie BRUANT
La Présidente

ASSEMBLÉE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
TAHITI - PAPEETE